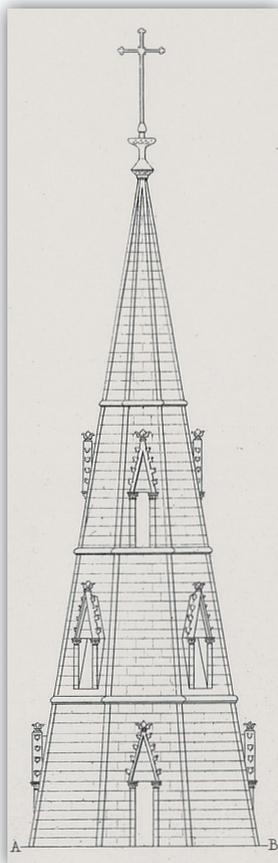


# Viollet-le-Duc et la flèche de Notre-Dame de Semur-en-Auxois 1843-1845



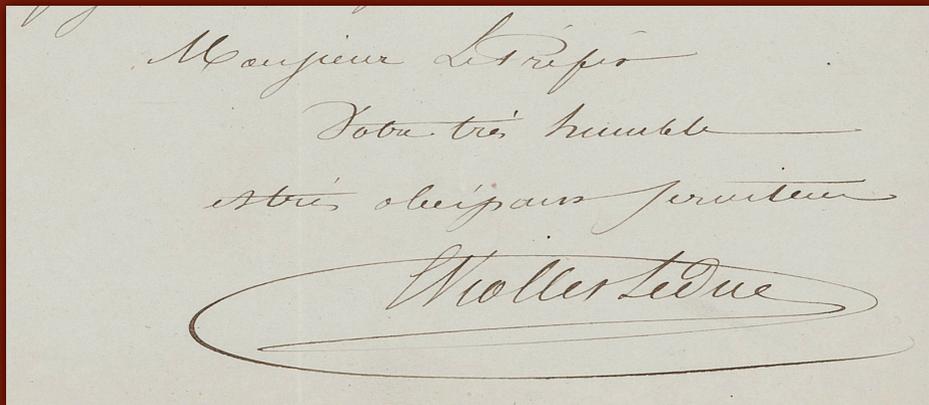
## L'ogre architecte

Eugène Viollet-le-Duc (1814-1879) commence très tôt une carrière prolifique de restaurateur et de reconstruteur de monuments médiévaux. On est frappé par le nombre des chantiers qu'il suit en même temps, partout en France. Son œuvre d'enseignement et de publication est également considérable ; d'ailleurs plusieurs éléments de la collégiale de Semur figurent dans le texte et les illustrations de son *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, notamment une clef de voûte du XIII<sup>e</sup> siècle représentant un architecte devenu archétypal. On a longtemps daubé, depuis au XX<sup>e</sup> siècle, le Moyen Âge reconstitué par Viollet-le-Duc et ses épigones : artificiel, froid, imaginaire, parfois de pacotille. Mais, depuis plusieurs décennies, leur travail, qui a permis de sauver beaucoup d'édifices, a également été étudié et apprécié pour lui-même. L'œil peut déceler et déplorer la raideur de la stéréotomie, le manque de charme du XIX<sup>e</sup> siècle ; il peut discerner ce qui est « bon » de ce qui est dû à Viollet-le-Duc. Mais il ne peut plus, après les travaux de Bruno Foucart ou de Jean-Michel Leniaud depuis les années 1980, destiner Viollet-le-Duc et ses émules aux poubelles de l'histoire de l'art. Semur et sa flèche sont un exemple, parmi tant d'autres, de l'activité multiforme de Viollet-le-Duc. En 1844, Viollet-le-Duc commence à travailler à Notre-Dame de Paris, comme à Notre-Dame de Semur-en-Auxois, où les travaux s'achèvent en 1855.



L'abside et la flèche au début du xx<sup>e</sup> siècle,  
après la restauration de Viollet-le-Duc,  
ADCO 9 Fi 21603-18

## Une signature au paraphe enclavant : qu'en dit la graphologie ?



Signature de Viollet-le-Duc,  
17 septembre 1845, ADCO, 30 T 2 c/24

**V**iollet-le-Duc entoure sa signature « E Viollet Le Duc » de son paraphe. La graphologie n'a pas de prétention apodictique, et la graphologie rétrospective est souvent problématique. Qu'on en juge : le site <http://graphoweb.free.fr/signature.htm> indique qu'un « paraphe enclavant » est un « cocon » qui manifeste, « selon le contexte, peur du risque, goût du secret, égoïsme, caractère indépendant, isolement social » ; quant au site suisse [www.tellmed.ch](http://www.tellmed.ch), il publie, sous la plume de Maxence Brulard, l'analyse suivante : « Parfois, le trait construit une ligne entourant complètement la signature. Elle est dite « paraphe enclavant », un peu comme ces bulles de bandes dessinées contenant un texte : le scripteur se réfugie dans un comportement autarcique et tient fermement à ce qu'on n'« irrupte » pas dans sa sphère privée. Il constitue ainsi une protection dite foetale et exprime sa méfiance par rapport à l'environnement »

Comme on le voit, ces deux descriptions sont l'exacte antithèse du tempérament de l'homme qui s'est colleté à Vézelay à 26 ans, a publié des milliers de pages, a travaillé et fait travailler sur les chantiers les plus difficiles et les plus variés, a collaboré avec quantité d'administrations et de sociétés savantes, est allé chercher les subventions et fut commandeur de la Légion d'honneur...

Ou alors il faudrait imaginer que la signature caractéristique de Viollet-le-Duc révèle en fait son caractère intime, contre lequel il aurait lutté toute sa vie... hypothèse hardie et, pour tout dire, difficilement crédible.

## Un édifice remarqué

Huit monuments de Côte-d'Or font partie de la première liste des édifices « pour lesquels des secours ont été demandés », établie en 1840, et qui marque les débuts de la politique patrimoniale française en faveur des monuments historiques : les églises Notre-Dame de Beaune, de Dijon, de Semur-en-Auxois, Saint-Michel de Dijon, Saint-Genest de Flavigny-sur-Ozerain, le prieuré de Saint-Thibault, Saint-Andoche à Saulieu et le puits de Moïse (Chartreuse de Champmol) à Dijon.



Détail du chevet et de la flèche en 1835,  
dessin à la mine de plomb de Ferdaud ( ? ) ;  
Bibliothèque nationale de France, département Estampes et  
photographie, EST RESERVE VE-26 (P) ;  
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b7742538g>

Dès 1840, alors qu'il n'a que 26 ans, Viollet-le-Duc se voit confier Vézelay par Prosper Mérimée, inspecteur général des Monuments historiques. À partir de cette époque, il a suivi beaucoup de chantiers en Bourgogne. Arnaud Timbert a étudié l'ensemble de ces projets. Et la liste en est impressionnante ; pour en rester aux églises (cathédrales, abbatiales ou collégiales ou simples églises), on peut ici citer, outre Vézelay : Saulieu, Saint-Père-sous-Vézelay, Flavigny-sur-Ozerain, Beaune, Saint-Julien-du-Sault, Auxerre, Montréal-sur-Serein, Saint-Thibault-en-Auxois, Pontigny, Clamecy, Sainte-Sabine. L'essentiel des chantiers bourguignons est dans l'Yonne et en Côte-d'Or.

De l'église de Semur, Prosper Mérimée écrit en 1844 qu'elle « est un des monuments les plus remarquables de la Bourgogne. Elle se distingue non seulement par la grâce et la légèreté de son architecture, mais encore par le fini extraordinaire de tous ses détails : depuis la base jusqu'au sommet, elle est couverte de sculptures charmantes qui se peuvent comparer avec ce que le XIII<sup>e</sup> siècle a produit de plus élégant ».

Commence alors la restauration, pour laquelle Viollet-le-Duc est secondé sur place par Blanvillain, puis, à compter du printemps 1846, par Jean-Jacques Grosley. C'est l'entrepreneur en maçonnerie Marion qui exécute les travaux prévus par les architectes. Le chantier, qui va concerner toutes les parties de l'édifice, dure jusqu'en 1855. La flèche fait partie des premières campagnes de travaux en 1845.

## Restaurer et/ou reconstruire la flèche

Le travail de Viollet-le-Duc va d'abord consister à supprimer les travaux de cimentation qui avaient été faits sous l'Ancien Régime à la flèche. Victor Hugo (*Notre-Dame de Paris*, 1831, III, 1) avait poussé fort la diatribe contre les architectes de l'époque moderne qui, plus que l'usure du temps ou la folie des révolutionnaires, avaient défiguré les édifices médiévaux :

« Sur la face de cette vieille reine de nos cathédrales, à côté d'une ride on trouve toujours une cicatrice. *Tempus edax, homo edacior*. Ce que je traduirais volontiers ainsi : le temps est aveugle, l'homme est stupide. Si nous avons le loisir d'examiner une à une avec le lecteur les diverses traces de destruction imprimées à l'antique église, la part du temps serait la moindre, la pire celle des hommes, surtout des hommes de l'art. Il faut bien que je dise *des hommes de l'art*, puisqu'il y a eu des individus qui ont pris la qualité d'architectes dans les deux siècles derniers. »

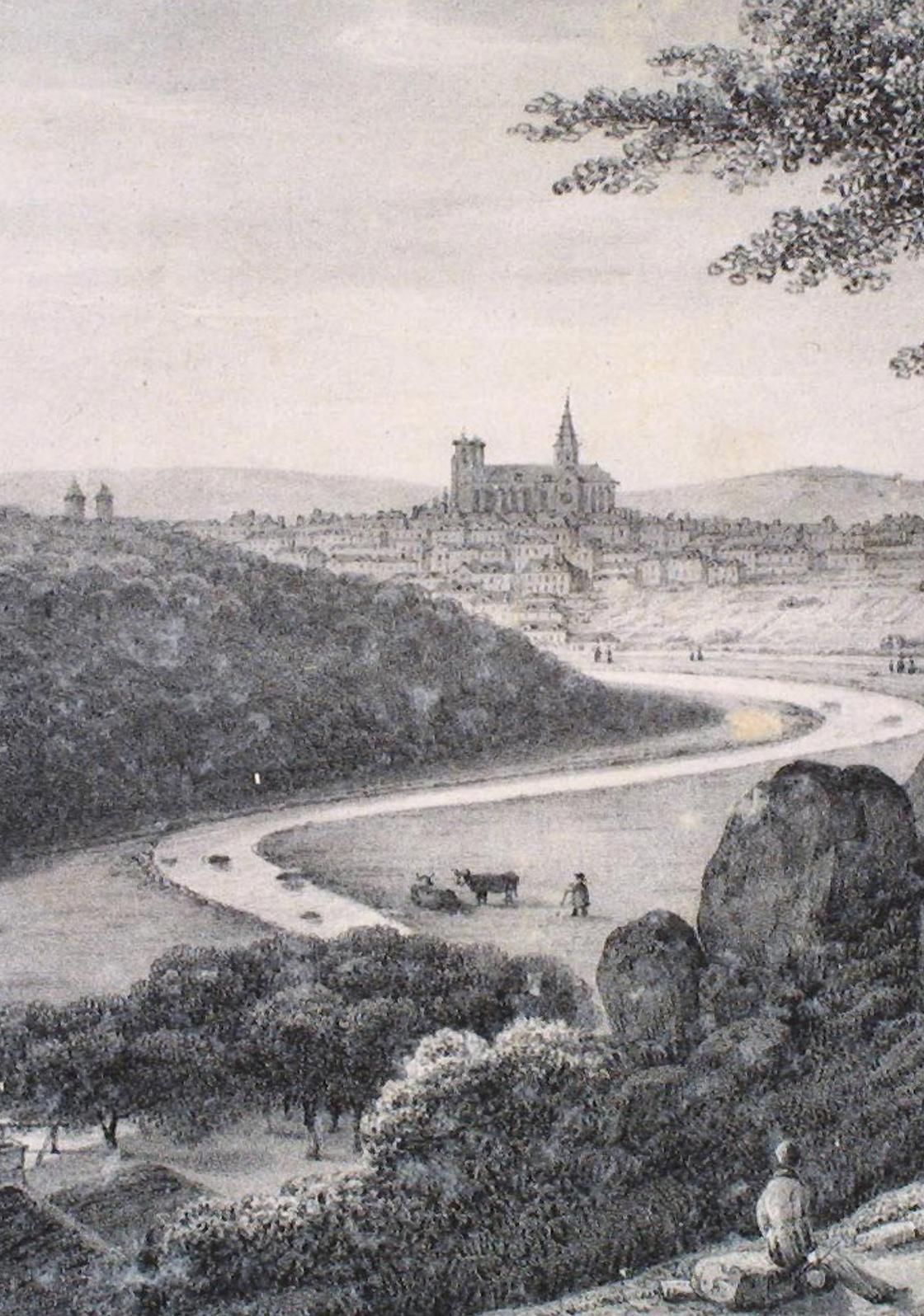


L'architecte au XIII<sup>e</sup> siècle, clef de voûte du bas-côté sud de la collégiale de Semur-en-Auxois, dessin de Viollet-le-Duc paru dans son *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, tome 1, 1866, article « Architecte », p. 115, ADCO D 1/2301.

La traduction hugolienne est plus littéraire que littérale (le temps dévore, l'homme plus encore). Le temps, c'est l'incurie, l'inertie face aux dégradations « naturelles » de la matière ; l'homme ennemi des cathédrales, c'est, sous la plume féroce d'Hugo, moins le « vandale » révolutionnaire que les architectes depuis le xvii<sup>e</sup> siècle.

« Les modes ont fait plus de mal que les révolutions. Elles ont tranché dans le vif, elles ont attaqué la charpente osseuse de l'art, elles ont coupé, taillé, désorganisé, tué l'édifice, dans la forme comme dans le symbole, dans sa logique comme dans sa beauté. Et puis, elles ont refait ; prétention que n'avaient eue du moins ni le temps, ni les révolutions. Elles ont effrontément ajusté, de par *le bon goût*, sur les blessures de l'architecture gothique, leurs misérables colifichets d'un jour, leurs rubans de marbre, leurs pompons de métal, véritable lèpre d'oves, de volutes, d'entournements, de draperies, de guirlandes, de franges, de flammes de pierre, de nuages de bronze, d'amours replets, de chérubins bouffis, qui commence à dévorer la face de l'art dans l'oratoire de Catherine de Médicis, et le fait expirer, deux siècles après, tourmenté et grimaçant, dans le boudoir de la Dubarry. »

*La flèche avant la restauration,  
dans Voyage pittoresque en Bourgogne ou description historique et vues  
des monuments antiques et du Moyen-Âge dessinées par une société  
d'artistes, 1833-1835*



En 1839, une commission, présidée par le sous-préfet, avait décidé des travaux à accomplir. Mais bien vite les autorités dijonnaises et parisiennes s'aperçoivent que le projet n'est pas à la hauteur des enjeux. Maillard de Chambure, directeur des Archives départementales et président de la Commission Départementale des Antiquités de la Côte-d'Or, écrit au Préfet le 21 janvier 1840 afin de déplorer le choix pour les travaux de la pierre d'Anstrude, au lieu de celle de Pouillenay. Prosper Mérimée, en visite à Semur, critique les travaux qui y ont été faits par l'entrepreneur Marion depuis 1839, lesquels ont davantage porté sur la réfection de l'ornementation que sur les indispensables travaux de structure. Il indique, parmi les priorités, la « réparation » de la flèche. Il attribue le chantier à Viollet-le-Duc. Le ciment qui défigure le haut de la flèche de Semur entre dans la catégorie des mauvaises restaurations. Viollet-le-Duc commence donc par « dérestaurer », pour la restituer dans un état qui, selon sa formule, devenue proverbiale, « peut ne jamais avoir existé à un moment donné » (*Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, article « Restauration »).

Sur la collégiale de Semur, Viollet-le-Duc produit un rapport en 1843 : « La nef, les transepts et le chœur sont du XIII<sup>e</sup> siècle, ainsi que la flèche en pierre, élevée au centre de la croix (...) Une reprise presque complète du sommet de la flèche en pierre, dont le mauvais état est mal déguisé par des enduits en ciment. Ce travail me paraît devoir être fait sans trop différer ». L'année suivante l'architecte traduit son rapport en un devis qui se monte à 56.791,70 F.

Ce « Devis général détaillé des travaux à exécuter pour la restauration de l'église Notre-Dame, suivant le projet de M. Viollet Leduc (sic), architecte », comporte 9 articles (flèche, nef, « transept », chœur, chœur-chapelle, déblais de terre, intérieur, porche et charpente des combles). Les travaux à la flèche devront être faits en pierre de Pouillenay. La « partie supérieure est à reconstruire ». « La partie au-dessous contient la capacité d'une pyramide tronquée, ayant pour base la surface d'une (sic) octogone ». Il faut reprendre cette partie inférieure et intérieure. Le devis détaille les tailles, le prix des moulures, la sculpture du grand chou, « les ferrements pour fixer les diverses assises et les croix en fer à l'intérieur de la flèche pour tenir l'écartement (...), la grande croix en fer au coq. Le devis pour l'article 1 (flèche) monte à 3.409,21 francs. Le travail sera exécuté par Louis Marion, cet entrepreneur dont les initiatives avaient été blâmées par Viollet-le-Duc en 1843, mais qui fut néanmoins choisi par lui comme exécutant à partir de 1844.

Département de la Côte d'Or.

Ville de Semur.

Eglise Notre-Dame.

Devis général détaillé des  
Travaux à exécuter pour la Restauration  
de l'Eglise Notre-Dame, suivant le Projet  
de M<sup>r</sup> Viollet Le Duc, Architecte.  
1844.

Savoir:

Nota: La Pierre à employer  
sera celle provenant de Semur.

Art. 1<sup>er</sup> Flèche.

La partie Supérieure

Dimensions	Droits	Prix	Somma.
			Observ <sup>on</sup> Gén <sup>le</sup>

Devis de la restauration de l'église de Semur,  
26 janvier 1844, ADCO, 30 T 2 c/24



65 SEMUR. — Eglise Notre-Dame et les remparts

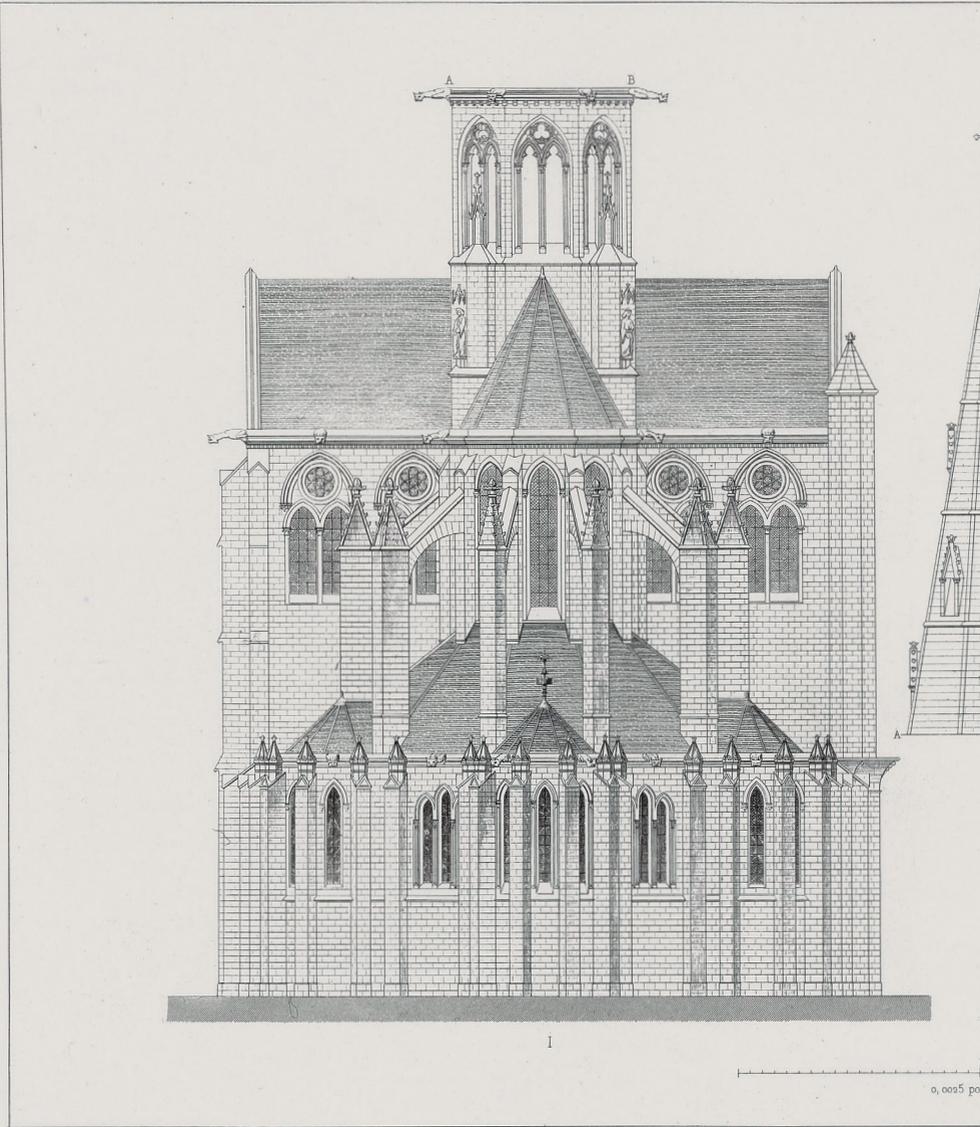
*La collégiale et les remparts au début du xx<sup>e</sup> siècle,  
après la restauration de Viollet-le-Duc, 9 Fi 21603-17*

Le dossier de la préfecture, conservé aux Archives départementales de la Côte-d'Or, comprend ensuite une correspondance (active et passive) consacrée au montant des devis et des subventions versées aux communes (en charge des grosses réparations depuis 1809) notamment par le ministère de l'Intérieur (Direction des Beaux-Arts, Bureau des Monuments historiques ou 2<sup>e</sup> bureau), mais aussi par le ministère des Cultes. On y apprend notamment, par une lettre de Viollet-le-Duc au préfet du 26 décembre 1845, que la restauration de la flèche a coûté en fait 5.114,73 francs, soit un surcoût de 50 %. On constate que Viollet-le-Duc intervient de plusieurs façons : en prescrivant les travaux (sur lesquels il perçoit des honoraires), en mobilisant les crédits et en transmettant au préfet les mémoires à régler ; ces fonctions sont aujourd'hui réparties entre les architectes (et notamment les Architectes en chef des Monuments historiques) et les services relevant du Ministère de la Culture. On a le sentiment d'un architecte parisien omnipotent, manipulant tous les leviers, tirant toutes les ficelles ; c'est le jacobinisme de la Monarchie de Juillet au service d'une efficacité rendue urgente par la déréliction du patrimoine français. La formule de politesse administrative qu'il emploie (« Je suis avec respect, Monsieur le Préfet, votre humble et très obéissant serviteur »), très nettement surannée en 1845, ne doit pas faire illusion : elle a l'humilité politique de l'homme sûr de son fait qui peut se permettre une courtoisie un peu servile car il sait que c'est lui (et non le ministre, le préfet, l'évêque, le sous-préfet ou le maire) qui décide des chantiers et de leur financement.

Le 15 décembre 1847, Viollet-le-Duc fait le bilan : « Le sommet de la flèche du transept a été reconstruit à neuf, la cage de cette flèche a été consolidée par un chaînage partiel. Elle a été rejointoyée avec soin. »

Le dossier conservé à Dijon ne comporte pas de dessins ni de relevés. Ceux-ci sont conservés dans les archives des Monuments historiques, c'est-à-dire la médiathèque de l'Architecture et du patrimoine, à Charenton-le-Pont.

La flèche de Notre-Dame de Paris, quant à elle, est inaugurée en août 1859. Il s'agissait, à Paris, d'une reconstruction, puisque la flèche originelle n'existait plus depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Reconstruction hardie entre bois et en métal, partie en fumée le 15 avril 2019 – tandis que la flèche en pierre de Semur tient toujours depuis le XIII<sup>e</sup> siècle et grâce à sa restauration par Viollet-le-Duc...



E. Viollet Le Duc del.

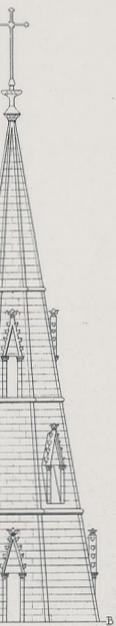


I ÉLEVATION DE L'ABSIDE, II COUPE TRANSVERSALE

Bous

A. F. Lemaitre, éditeur.

E. Viollet-le-Duc (dessin) et A. F. Lemaitre (gravure), Élévation de l'abside dans Justin Taylor, Voyages pittoresques et romantiques



40 Mètres.  
ur Metre.

II

A.F. Lemaître sculp.

LE, DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME À SEMUR, EN AUXOIS.

gogue.

Imp. F. Chardon aîné, Paris.

e l'église de Semur, en Auxois (après l'achèvement des travaux de restauration),  
dans l'ancienne France, Paris, 1863, ADCO, D 3/32

## Bibliographie et sources :

Adrien Goetz, *Notre-Dame de l'humanité*, Paris, Grasset, Mai 2019.

Justin Taylor, *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*, Paris, 1863, ADCO, D 3/32

Arnaud Timbert, *Restaurer et bâtir. Viollet-le-Duc en Bourgogne*, Lille, Septentrion, 2013, ADCO D 1/4456.

Céline Duchesne, article sur la restauration de l'église de Semur-en-Auxois, réalisé à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, 2013/

ADCO, 30 T 2 c/24 (dossier du chantier de Semur-en-Auxois)

Charenton-le-Pont, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 81/21/77 et 81/21/462/1 (mémoires des travaux réalisés à l'église de Semur-en-Auxois)

Semur-en-Auxois, Archives municipales, 2 M 2 et 2 M 3